



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 18 MAI 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL CM 03_2026_38

L'An deux mil vingt-six, le 18 mai, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la Présidence de Monsieur Igor TRICKOVSKI, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 13/05/2026

DATE D’AFFICHAGE : 13/05/2026

Membres élus en fonction : 23 Nombre de présents : 19 Nombre de votants : 23 Quorum : 12

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Richard PELISSERO, Mme Magalie CAZAL, Mme Nathalie DARRAGUS, M. Joseph AFONSO, Mme Manuella SAINTE-ROSE, M. Zacharie RIBEIRO, Mme Aurélie ADAM, M. Baptiste IBANEZ, Mme Nihed JEBALI, M. Cédric LANCELLE, Mme Virginie CORDIER, M. Franck BOSTON, Mme Maria VIANA, M. Jérôme ARMAND, M. Stéphane DUBOIS, Mme Shavyna LOURDEMASSY, M. Christian TANAÏS.

Excusé(es) représenté(es) : M. Hugues MASLARD pouvoir à Mme Nathalie DARRAGUS, M. Romolo GRASSI pouvoir à Mme Maria VIANA, Mme Emeline LESAGE BORDIER à M. Baptiste IBANEZ, Mme Clémence LUCAS pouvoir à M. Igor TRICKOVSKI.

Excusé(es) non représenté(es) :

Absents(es) :

Secrétaire de Séance : M. Joseph AFONSO.

OBJET : DÉSIGNATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DU COMITÉ COMMUNAL NATIONAL D’ACTION SOCIALE (CNAS).

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le Code Général de la Fonction Publique ;



VU l'article 6 des statuts et l'article 4.5.2 du règlement de fonctionnement du Comité National d'Action Sociale (CNAS) relatifs à la désignation d'un délégué des élus de représenter le Collectivité au sein du CNAS ;

VU la délibération n° DEL CM 02_2026_11 du 20 mars 2026 relative à l'élection du Maire ;

VU la délibération n° DEL CM 02_2026_13 du 20 mars 2026 relative à l'élection des adjoints au Maire ;

CONSIDÉRANT que le personnel de la commune bénéficie des prestations du CNAS via l'adhésion du comité des œuvres sociales ;

CONSIDÉRANT que les délégués locaux siègent à l'assemblée départementale annuelle afin de donner un avis sur les orientations de l'association ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de désigner un Conseiller municipal appelé à siéger au sein du CNAS ;

CONSIDÉRANT l'avis de la commission municipale en date du 11 mai 2026 ;

CONSIDÉRANT la candidature de M. Igor TRICKOVSKI ;

Monsieur Le Maire propose de proposer un vote à main levée;

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉSIGNE M. Igor TRICKOVSKI délégué représentant la Commune de Villejust au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

CHARGE Monsieur Le Maire d'accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi fait et délibéré aux
Jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,
A Villejust, le 18/05/2026*

*Le Maire,
Igor TRICKOVSKI*